

Dispensaires.

Monseigneur de Montréal, avec sa libéralité déjà bien connue, a placé sous le contrôle des Professeurs de l'École, deux Dispensaires, l'un à la Maison de la Providence, et l'autre à la Maison des Sœurs-Grises, où l'on reçoit tous les malades du dehors, chaque jour à midi, ce qui permet ainsi aux Elèves en Médecine de se familiariser avec les nombreux cas de maladies chroniques qui se rencontrent continuellement chez les pauvres. Du reste, l'un et l'autre ont été en opération depuis 7 ans, et les Elèves ont été ainsi à même d'en apprécier la valeur.

Les Elèves ont aussi accès à la Prison, aux Hospices des Aveugles, des Sourds et Muets, des Orphelins, des Vieillards, à la Morgue, etc.

Instructions Generales.

Les Cours commencent le premier Mardi d'Octobre et se continuent tous les jours, sans interruption, jusqu'au 1^{er} Avril suivant.

Les Elèves doivent s'inscrire en entrant, et faire connaître le nombre de Cours qu'ils veulent suivre.

Ils devront être très réguliers et assidus à suivre les différents Cours, ainsi que l'Hôpital et les Dissections, sans quoi leur cartés seront nulles.

Tout dommage causé par les Elèves sera payé par eux.

Institut-Médical.

Fondé il y a douze ans par les Elèves, l'Institut-Médical n'a cessé de marcher dans la voie qu'il s'était tracée, c'est-à-dire l'avancement dans la science au moyen de l'Instruction mutuelle. Désireux d'atteindre leur but, les Elèves se sont empressés de donner, devant cette Société, des Lectures sur divers sujets ayant trait à leur profession, et d'y soutenir des discussions aussi intéressantes qu'utiles. Plusieurs Médecins et amis du progrès, se sont fait un plaisir de seconder leurs efforts, en venant, de temps à autre, leur communiquer le résultat de leur expérience. Plusieurs membres du Clergé se sont rendus à leur appel et y sont venus traiter des questions de Philosophie Médicale du